

Projet « À l'action pour le lac Trois-Milles ! »

Rapport d'étape

été 2012

Réalisé par :



En collaboration avec :



Municipalité

Ste-Cécile-de-Whitton



Desjardins

Caisse de la
Région de Mégantic



Municipalité Régionale
de Comté du Granit



Présentation du lac Trois-Milles

Le lac Trois-Milles est un petit lac situé en Estrie, dans la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton. Son bassin versant, faisant partie de celui de la rivière Chaudière, couvre une superficie de 16,1 km². Le point le plus élevé du bassin est de 891 mètres. Le lac se trouve à environ 489 mètres d'altitude. Il y a donc une dénivellation de plus de 410 mètres sur une distance d'environ 3,3 km.

D'une superficie d'environ 1km² et d'une profondeur moyenne de 7 à 8 pieds, le lac Trois-Milles est, dans le Schéma d'aménagement de la Municipalité Régionale du Granit et les règlements d'urbanisme de Sainte-Cécile-de-Whitton, un lac dit fragile et sensible. De par sa profondeur, sa grandeur ainsi que sa température déjà plus chaude que la moyenne des lacs au Québec, ce lac doit être surveillé et protégé, ce que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) fait depuis maintenant 7 ans.

Secteur forestier

Le lac Trois-Milles est entouré d'une forêt mixte dense qui occupe près de 80% de son bassin versant. Seuls, quelques forestiers y pratiquent des coupes.

Secteur résidentiel

Quelques 98 résidences, dont 27 permanentes et 71 saisonnières, se trouvent en bordure du lac. Ces résidences ne sont pas connectées à un réseau d'égouts, parce trop loin du village.

Secteur minier

Une carrière de granite se situe dans le Mont Ste-Cécile, à quelques mètres du principal tributaire de la rivière Noire.

Secteur agricole

De plus, quelques fermes agricoles, représentant 15% de la superficie totale du bassin versant, se retrouvent autour du lac Trois-Milles. Malgré le fait que les activités agricoles sont peu présentes dans le bassin versant, elles sont concentrées dans le même secteur. Une partie du ruissellement provenant du milieu agricole se retrouve dans les milieux humides alimentant la rivière Noire.

Activités réalisées et leur résultat

En juin 2012, l'APEL3M procède à l'embauche de monsieur Rémi Morin, biologiste possédant également une maîtrise en environnement. Nous avons besoin de quelqu'un ayant ces connaissances scientifiques et techniques permettant de poser des actions concrètes pour la protection du lac Trois Milles et de son environnement.

Au départ, nous voulions embaucher Rémi pour 6 mois mais il sera finalement resté 3 mois et demi puisque il a décroché un poste important au sein de la MRC du Granit. Cela a aussi eu comme conséquence la perte de la subvention de Science-Horizon. Le financement de nos autres partenaires a donc été plus que nécessaire.

Volet 1

Synthèse et mise en oeuvre d'un plan global de l'eau

Dès son arrivée en poste, Rémi prend connaissance des différentes études ayant été effectuées en 2004, 2010 et 2011. Il prend en note les différentes recommandations émises dans ces rapports afin de mieux protéger le lac Trois-Milles. Le but, cette année, est de mettre en pratique les conseils que ces rapports nous donnent. C'est selon l'étude de ces rapports que Rémi planifiera et priorisera ses actions cet été.

- Rémi Morin entre donc en communication avec plusieurs acteurs importants du milieu. Cette prise de contact se veut la première étape vers une concertation pour les amener à se rassembler et à collaborer pour la mise en œuvre du plan d'action global de l'eau.
- Rémi rencontre le conseil municipal afin de leur parler de la possibilité de créer un CCE (Comité Consultatif en Environnement) pour aider à la gestion des cours d'eau au sein de la municipalité. La rencontre s'est bien déroulée. Le conseil municipal fera une annonce dans leur petit journal afin de trouver des gens intéressés à

siéger sur un tel comité. L'idéal serait d'avoir au sein du CCE : un conseiller municipal, un membre de l'APEL3M, un agriculteur du milieu, un riverain du lac des Rats et un riverain du lac Trois-Milles.

- Au cours de l'été, Rémi a informé et aidé l'inspecteur municipal dans plusieurs dossiers. Ce soutien fut fort apprécié par l'inspecteur municipal. C'est un bel exemple de collaboration de l'APEL3M avec les acteurs du milieu. Il a également participé aux opérations de restauration de ponceaux avec les employés responsables dans ce travail.

Volet 2

Sensibilisation et responsabilisation des citoyens et des gestionnaires envers leur plan d'eau

Renaturalisation :

- En juillet et août, Rémi Morin sillonne le lac afin de rencontrer les riverains dont les terrains ont le plus besoin de renaturalisation. Il répond à leurs questions, les informe sur la réglementation en matière de protection des plans d'eau, leur propose des solutions adaptées à leur terrain afin qu'ils soient conformes le plus rapidement et le plus simplement possible. Il élabore même, pour certains d'entre eux, des plans d'aménagement simples pour les aider. Il leur fait part aussi de la cote attribuée à leur terrain. Cela a un effet motivateur car les gens veulent augmenter leur cote. La réponse de la majorité des riverains est donc très favorable même pour certains riverains s'étant montrés sceptiques sur le bien fondé de la renaturalisation au cours des années passées. Les échos qu'on a reçus de ces visites ont toutes été positives. On a apprécié son professionnalisme et ses connaissances étendues pour répondre aux questions les plus pointues. Nous sommes ravis du travail de Rémi et de ses résultats. Il a une bonne approche et de bonnes connaissances. De plus en plus de terrains sont conformes !
- Achat massif de végétaux à prix compétitifs. Avec la collaboration de COBARIC et des Serres St-Georges inc., l'APEL3M a pu offrir à ses membres riverains des végétaux à prix très compétitifs. C'est ainsi que une centaine de végétaux ont pu être commandés et plantés sur les berges du lac Trois-Milles. Pour un petit lac comme le nôtre, c'est une très belle réussite.

- Rémi communique avec la MRC et le MDDEP afin de s'informer sur la législation concernant les murets en bordure des lacs ainsi que la législation et les normes concernant la mise en œuvre des bassins de sédimentation. Rémi informe ensuite l'inspecteur municipal du quoi et du comment faire avec ces murets, comment les réparer, afin qu'il sache comment conseiller les riverains dans le futur.

Cotes des terrains riverains selon la nouvelle réglementation de la MRC :

- Rémi a aussi rencontré l'inspecteur municipal afin de partager sa cotation et sa vision de la réglementation. Ainsi, comme c'est l'inspecteur municipal qui s'occupera de la conformité de tous les terrains et de la distribution des amendes, on trouvait important que cette « passation » se fasse.
- Il fait des recherches sur la sensibilisation afin d'être fin prêt à rencontrer tous les riverains lors de sa tournée. Il s'est documenté sur la réglementation en vigueur autour du lac Trois-Milles pour être aussi le plus précis possible dans ses explications.
- Les membres de l'APEL3M et Rémi ont rencontré madame Mélanie Gagné, agente en environnement pour la ville de Lac-Mégantic. Le but de cette rencontre est de partager des moyens qui fonctionnent pour la sensibilisation des riverains en matière de renaturalisation. Nous avons pu réaliser que nos d'actions sont similaires afin de stimuler l'implication des riverains. Toutefois pour aider à calculer le pourcentage de renaturalisation des terrains, ils utilisent des photos aériennes des bandes riveraines. On trouve l'idée bonne, nous nous informerons des coûts. Madame Gagné nous a gentiment fait parvenir des feuillets d'informations qu'elle a faits pour l'aider dans ses tournées auprès des riverains. Nous avons également pu faire le constat de critères de cotation très différents entre nos deux organismes, le tout découlant d'une réglementation non harmonisée et laissant place à interprétation. Nos critères nous ont semblés plus exigeants mais tout de même nécessaires compte tenu de la fragilité de notre lac.

Milieux humides et tributaires:

- Achat d'une membrane géotextile et filtrante afin de corriger un ponceau problématique se trouvant autour du lac. L'apport de sédiments dans le lac est important et on désire le corriger. Rémi a évidemment rencontré la municipalité à

ce sujet, ils sont d'accord pour le modifier selon ses conseils. Le 7 août donc, Rémi a supervisé les travaux de la municipalité pour le changement du dit ponceau pour que tout soit fait selon les règles de l'art. On est bien content de cette action concrète.

- Rencontre avec monsieur Alain Talbot. Cet homme possède un immense terrain où il y a eu beaucoup de drainage forestier à l'époque. Ceci a donc créé des marécages sur son terrain. De plus, le tributaire se trouvant sur son terrain apporte ainsi beaucoup de sédiments au lac. Les démarches effectuées auprès du MDDEP ont permis une reconnaissance officielle de ces milieux humides et ainsi mené à leur protection. Pour ces raisons, Rémi ainsi que l'inspecteur municipal ont décidé d'aller voir sur le terrain pour trouver des solutions. Suite à cette rencontre, monsieur Talbot a accepté la plupart des travaux recommandés selon les normes légales validées auprès des diverses instances impliquées soit le MDDEP, la municipalité et la MRC du Granit. Rémi a donc appelé la MRC ainsi que le MDDEP pour s'informer.
- Communication avec monsieur Talbot ainsi que monsieur Roy, un riverain, afin d'avoir leur accord pour l'élaboration d'un petit bassin de sédimentation sur un tributaire se jetant dans le lac Trois-Milles et se trouvant sur leurs terrains. Ils donnent leur approbation. Le MDDEP nous a informés que, pour effectuer ce petit bassin de sédimentation sur ces terrains, nous n'avons pas besoin d'un certificat d'autorisation provenant du gouvernement mais que l'on se doit d'avoir une autorisation de la municipalité. Le bassin pourra donc probablement se faire.
- Élaboration du petit bassin de sédimentation sur un petit ruisseau se jetant dans le lac Trois-Milles et qui avait une couleur grise à chaque orage. Rémi supervise les travaux afin que tout soit fait selon la législation et soit conforme.

Carrière :

Dans la montagne adjacente au lac Trois-Milles se trouve une carrière de Granit. Lors de dynamitage ou de grosses pluies, le ruisseau partant de la montagne et se jetant dans le lac Trois-Milles devient blanc... Dans les années passées, la municipalité avait obligé cette carrière à faire un bassin de sédimentation pour régler ce problème. Malheureusement, ce bassin n'a jamais été vidé et est maintenant désuet. Nous avons rencontré monsieur Gagnon, qui a un terrain voisin à celui de la carrière et qui a invité monsieur Pierre Dumas sur son terrain. Pierre a pu filmer ce qui descend dans le ruisseau... c'est brun, il y a plein de sédiments. L'an dernier, nous avons tenté de communiquer avec

les dirigeants de la carrière, sans succès. Cette année, on veut aller plus loin. On aimerait pouvoir faire une plainte mais on veut savoir comment le faire pour mettre toutes les chances de notre côté et être légal. En ce sens, Rémi communique avec monsieur Gaston Bernard de l'association du lac Parker afin de s'informer de leurs actions dans un dossier très semblable au nôtre. Ils proposent de faire une plainte au MDDEP et d'attendre le prochain orage afin de prélever des échantillons de ce qui coule dans le ruisseau.

Journal :

- On procède à l'élaboration et à l'impression du journal de l'APEL3M. Il s'agit d'un journal publié sur une base annuelle remis à tous les membres de l'association. Des articles informatifs sur l'environnement ainsi que des informations sur ce que fait l'APEL3M y sont inclus.

Volet 3

Maintien et surveillance de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes

Tout le mois de juillet

Rémi Morin procède à des saisies de données dans le lac Trois-Milles ainsi que sur la rivière Madisson. Grâce à un oxymètre, un pHmètre ainsi qu'un disque de secchi, il compilera les résultats de ses tests afin que l'on puisse comparer les résultats avec ceux de l'an dernier et ainsi faire un suivi précis et ponctuel du lac. Il surveille aussi le niveau du lac et de la rivière Madisson.

10 juillet

Nous avons remarqué que la sonde du pHmètre était défectueuse. Nous avons donc dû passer à l'achat d'une nouvelle électrode pour ce dernier. Cette dépense était imprévue dans le cadre de ce projet.

Pour ce qui est du suivi du périphyton, le RSVL nous a fait parvenir un guide pour le faire. Le suivi se fait aux 3 à 5 ans. Il faut planifier les suivis à faire au cours des prochaines années. Rémi s'en occupera.

Pour le troisième volet, je crois que les données transmises par Rémi à l'assemblée générale (oxygénation, PH, etc) seraient excellentes. Le tout à partir de ton procès verbal de la réunion, qu'en penses-tu?

12 juillet

Rémi mesure les débits des différents tributaires se jetant dans le lac Trois-Milles ainsi que celui de la rivière noire. Le but de cela est de calculer la régénérescence du lac Trois-Milles.

9 août

Achat d'un sonar et d'un fil pour le connecter à un ordinateur par l'APEL3M. Rémi effectue des tests de Sonar dans le but de se préparer à l'étude de la batymétrie du lac Trois-Milles.

14 août

Début de l'étude de la batymétrie. Rémi procède à ses premières prises de données grâce au Sonar ainsi qu'au GPS.

15-17-17 août

Saisies de données pour la batymétrie du lac.

Pour la conclusion, on pourrait dire que la plupart des objectifs visés ont été atteints ou sont en cours de réalisation. Des actions de suivi et de maintien seront assurées par notre association. Le travail de concertation entrepris a été des plus bénéfiques compte-tenu que plusieurs recommandations relevaient d'acteurs autres que notre organisme.

Exercice financier

Projet À l'action pour le lac Trois-Milles

Revenus

- COBARIC	2 000 \$
- Municipalité Ste-Cécile-de-Whitton	1 500 \$
- MRC du Granit	4 096 \$
- Rallye-maison	460 \$
- Caisse populaire Région de Mégantic	2 000 \$
- Johanne Gonthier, députée	1 500 \$

Total	11 556\$
--------------	-----------------

Dépenses

- Salaire (Rémi Morin, biologiste et charges sociales) 18 juin – 2 sept.)	6 742 \$
---	----------

- Frais de déplacement	36 \$
- Réparation du pHmètre	83 \$
- Équipement de bureau (photocopies, pochettes, timbres, etc.)	105 \$
- Achat d'un Sonar et d'un fil	280 \$
- Journal	189 \$
	<hr/>
Total	7 435 \$